



Droit du travail et du lycéen

Par **olivier**, le **01/02/2010** à **11:47**

Bonjour,
Je suis lycéen majeur j'ai signé (pour travailler le samedi) un contrat de travail avec une entreprise. Mon lycée organise une journée portes ouvertes samedi prochain et exige ma présence alors que cette journée n'est jamais scolarisée en me disant que mon statut d'élève est primordial. Est-ce vrai ?
Plusieurs élèves de notre classe, travaillent pour cette entreprise.
Merci de votre aide.